



TARIFS

2026 | 2027



Les Tarifs Saint Paul Bourdon Blanc

La contribution des familles est fixée en tenant compte des ressources figurant sur l'avis d'imposition le plus récent et du nombre de personnes au foyer permettant ainsi **un accueil de tous**.

RUBRIQUE	TRANCHE	REVENU BRUT GLOBAL/ NB DE PERSONNES ⁽¹⁾	JARDIN D'ENFANTS ⁽²⁾	MATERNELLE & ÉLEMENTAIRE	COLLÈGE	4ÈME SPÉ 3ÈME PM - SEGPA	LYCÉES	PÔLE SUP BTS
Contribution	A	moins de 3 500 €	930,00 €	320,00 €	485,00 €	490,00 €	490,00 €	1 480,00 €
	B	entre 3 500 € et 5 000 €		455,00 €	630,00 €	635,00 €	635,00 €	
	C	entre 5 000 € et 7 100 €		618,00 €	799,00 €	973,00 €	973,00 €	
	D	entre 7 100 € et 9 000 €	1 922,00 €	747,00 €	1 046,00 €	1 108,00 €	1 108,00 €	
	E	entre 9 000 € et 11 000 €	2 944,00 €	874,00 €	1 176,00 €	1 327,00 €	1 327,00 €	
	F	entre 11 000 € et 13 000 €		1 004,00 €	1 327,00 €	1 509,00 €	1 509,00 €	
	G	plus de 13 000 €		1 106,00 €	1 429,00 €	1 611,00 €	1 611,00 €	
Cotisation APEL (tarif 2025/2026)			27,00 €	27,00 €	27,00 €	27,00 €	27,00 €	27,00 €
Assurance Individuelle Accident (tarif 2025/2026)			11,50 €	11,50 €	11,50 €	11,50 €	11,50 €	11,50 €
Demi-pension au forfait ⁽³⁾	1 repas / semaine		227,00 €	227,00 €	223,00 €	253,00 €	-	-
	2 repas / semaine		454,00 €	454,00 €	447,00 €	506,00 €	-	-
	3 repas / semaine		681,00 €	681,00 €	670,00 €	759,00 €	-	-
	4 repas / semaine		908,00 €	908,00 €	893,00 €	1 012,00 €	-	-
	5 repas / semaine		-	-	1 117,00 €	1 265,00 €	-	-
Internat (hébergement ET repas) ⁽³⁾			-	-	4 322,00 €	4 560,00 €	4 560,00 €	4 560,00 €
Activités & fournitures			En fonction de la classe			-	-	Internat sans repas du midi 3 295,00 € uniquement pour les étudiants

⁽¹⁾ Votre tranche de contribution est issue de votre dernier **AVIS D'IMPOSITION SUR LES REVENUS** (et non la déclaration de revenus) en divisant le 'Revenu brut global' par le nombre de personnes du foyer.

Une remise est accordée aux familles qui ont plusieurs enfants dans notre groupe scolaire : 10% pour 2 enfants, 20% pour 3, 30% pour 4 enfants et plus.

⁽²⁾ Pour toute inscription au 'Jardin d'Enfants', la famille bénéficie d'un **crédit d'impôt sur le revenu de 50%** de la cotisation annuelle.

⁽³⁾ Les stages seront automatiquement décomptés. Les autres absences, **au-delà d'1 semaine**, ne seront décomptées que sur présentation d'un justificatif médical, au prix de 4,50 €/repas.

Les tarifs de la demi-pension des collégiens prennent en compte la participation du Conseil Général du Loiret (0,90 € par repas).

Des tickets-repas sont à la disposition des élèves externes (7,50 € pour les lycéens, 6,60 € pour les collégiens et 6,56 € pour les écoliers).

Garderie et étude école

- Garderie de 7h30 à 8h15 : **2,60 €** - de 16h45 à 18h : **2,75 €** - de 18h à 18h30 : **2,20 €** - Au-delà de 18h30 : **8,30 € et seulement en cas de retard**.
- Étude surveillée : de 17h à 18h du CP au CM2

Jour/semaine	1 jour/semaine	2 jours/semaine	3 jours/semaine	4 jours/semaine
Montant annuel	143,00 €	286,00 €	429,00 €	572,00 €

Etude collège

- Etude surveillée les lundis, mardis, jeudis & vendredis - 1h par semaine : **31 € / trimestre** - Modalités d'inscription communiquées aux parents par le collège avant la rentrée 2026.

Manuels scolaires

- Les manuels des élèves du collège, des lycées, de la 4^{ème} Spécifique, de la 3^{ème} PM & SEGPA sont loués par les familles via l'ARBSRO (Association Rotarienne des Bibliothèques Scolaires de la Région Orléanaise). Tarifs communiqués par l'ARBSRO en juillet 2026.

Règlement en espèces

- Conformément à la loi, les paiements en espèces ne peuvent excéder **1 000 €**